

Comment
Pulvériser (les services des douanes)
Plus vite
....et avec l'assentiment des personnels !

Nous venons de recevoir plusieurs mails de notre directeur interrégional concernant le **Contrat Pluriannuel de Performance**...séquence rem-bobinage....

Souvenez-vous CAP 2012....

- ➔ un parterre de directeurs béats et des représentants du MEDEF applaudissant le ministre de l'époque, M.Woerth, pas encore englué dans les affaires.
- ➔ 1 million d'euros engagés pour cette grand'messe et les brochures en papier glacé (soit l'équivalent de quelques emplois douaniers)
- ➔ des conférences obligatoires (il n'y avait pas de volontaires...) pour nous annoncer l'avenir : moins de contrôles, moins de fiscalité, moins de service public, moins de proximité mais surtout MOINS de douaniers (1250 emplois supprimés en 3 ans soit un emploi douanier par jour pendant 3 ans et ce n'est que le début)

Les premiers effets se font sentir, les fermetures de bureaux obligent déjà l'administration des douanes à reclasser les douaniers dans d'autres administrations, les contrôles physiques, coeur de notre métier, s'amenuisent, les moyens diminuent, les fermetures s'accélèrent, les externalisations se généralisent.

Devant ce bide général de CAP 2012, changement de stratégie !

A grand renfort de bouillonnements méningés et avec le souci obsessionnel de faire passer la pilule aux douaniers en leur donnant l'impression de les faire participer à leur auto-destruction, voici que naît le « questionnaire », suivi d'ici peu « d'ateliers ».....

Pour mémoire, cette méthode (participation volontaire) a été largement utilisée, avec les résultats que l'on connaît aujourd'hui, dans l'industrie automobile : questionnaire individuel, conférences ou ateliers collectifs ou individuels, une sorte de démocratie participative... !!!! Où et comment faire croire aux salariés qu'avec leur aide, l'entreprise sera plus productive, plus rentable, plus efficace. Et vous savez quoi, les salariés, d'eux-mêmes, ont préconisé le chômage partiel, les départs volontaires, les heures supplémentaires non rémunérées, l'augmentation du temps de travail, la rémunération au mérite....ça laisse songeur !!!

Si c'est pour répondre à des questions du genre « connaissez-vous la loi dite de mobilité ? », « comment pensez-vous que nous pourrions mutualiser les moyens au sein du ministère ? », « connaissez-vous les accords de Montreuil et le plan d'accompagnement social ? », « que pensez-vous du guichet unique ? », « comment la DGDDI pourrait-elle améliorer son service aux entreprises ? », « quelles sont, selon vous, les mesures fiscales qui pourraient être simplifiées ? », « que pensez-vous de la PFR ? », « quelles sont, selon vous, les missions dites annexes à la DGDDI ? » etc etc etc, alors NON MERCI ! La DGDDI connaît parfaitement les réponses à ces questions, elle voudrait juste vérifier que les douaniers sont prêts à sacrifier leur statut, leurs emplois, leurs missions, leurs brigades, leurs bureaux ou leurs services eux-mêmes !

L'idéal est de ne pas se prêter à cette mascarade mais pour ceux qui participeront à ces ateliers, ne vous privez pas de leur dire à quel point vous aimez la douane, à quel point vous êtes prêts à défendre les emplois et les missions, à quel point vous n'êtes pas dupes, à quel point vous êtes motivés pour lui assurer un avenir de service public socialement et économiquement utile. Rien d'autre.